



PERSPECTIVES DE SCOLARISATION AU SEIN DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE GRISY-LES-PLATRES

« Pérenniser la vitalité du village en lui accordant une équipe pédagogique constituée de trois professeurs des écoles »

PRESENTATION DU VILLAGE

Niché à 160m d'altitude sur le versant ensoleillé de la butte du Moulin, à l'abri des vents froids du nord et de l'est, Grisy-les-Plâtres est un village habité par 711 (*Recensement 2022*) Grisyliennes et Grisyliens particulièrement attachés à leur cadre de vie rural.

Implanté sur 715 hectares, dans le Parc naturel régional du Vexin français, Grisy-les-Plâtres dévoile son charme et son calme au visiteur à 11 km de Cergy et à 35 km de Paris. Le village est pourvu d'un plan local d'urbanisme. Ce plan est établi en compatibilité avec le schéma directeur de la région Île de France, la charte du parc naturel régional du Vexin français, le développement de la commune pour les années à venir, en termes de population, d'aménagements et d'environnement.

Le village bénéficie d'une vue panoramique particulièrement agréable sur de vastes plateaux occupés par l'agriculture céréalière, betteravière et fourragère typique du bassin parisien. Son patrimoine civil et religieux respectivement constitué, de petites et grandes fermes avec colombiers, de maisons, de bourg et de maître, d'un lavoir à impluvium central, de petits monuments à caractère religieux construits à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle, d'une église du 13^e siècle placée sous le vocable de Saint-Caprais, d'un clocher d'architecture gothique primitive, affirme une identité et des activités rurales historiques.

Le village tient son nom du nom latin Grisius et des importantes carrières de gypse exploitées autour du village, dès le haut Moyen Âge.

Cette activité minière qui permettait de fabriquer du plâtre en broyant et en déshydratant le gypse, donna au village le surnom de "Grisaye" (village gris).

En 1870, le conseil municipal du village en changea l'appellation, au profit de "Grisy-les-Plâtres".

- Types de population (*) :
 - 0 -14 ans : 107
 - 15 - 29 ans : 114
 - 30 – 44 ans : 136
- } 51% de la population totale
- Statuts des résidences (*) :
 - Propriétaires : 562
 - Locataires : 110
 - Scolarisation (*)
 - 3 à 5 ans : 21
 - 6 à 10 ans : 36

57

(*) Statistiques INSEE 2019 sur 694 grislyliens.

LES MOYENS COMMUNAUX A LA DISPOSITION DES ECOLES

- 4 salles de formation,
- 2 écrans et une tablette grand format numériques,
- 1 garderie périscolaire associative, du matin et de fin d'après midi,
- des équipements sportifs au sein du Parc « Loisirs et sports sur 11 000m² paysagers» ouvert en permanence aux scolaires et à l'équipe pédagogique,
- un préau couvert,
- Une cour pour l'école maternelle, une cour pour l'école primaire équipée de jeux d'enfants,
- Une salle et une cuisine de restauration scolaire.

LES MOYENS DE L'EDUCATION NATIONALE : une équipe pédagogique supervisée par un inspecteur de l'Education nationale et constituée de trois enseignants, dont une cheffe d'établissement.

L'ANALYSE PROSPECTIVE SUR LES EFFECTIFS DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE GRISY-LES-PLATRES (HORS NOUVELLES CONSTRUCTIONS)

Année scolaire	MATERNELLE	PRIMAIRE	<i>Dont CM2</i>	Total effectif
2022/2023	17	30	7	47
2023/2024	20	29	9	49
2024/2025	21	25	4	46
2025/2026	21	28	6	49

LES OFFRES ACTUELLES DU VILLAGE A SA POPULATION ET A CELLE DES VILLAGES VOISINS.

- 19 entreprises et commerces dont : une boulangerie, un café tabac, un garage automobile, une pépinière, un camping, une discothèque, deux restaurants, deux artistes, neuf artisans.
- Des associations :
 - garderie périscolaire,
 - médiathèque,
 - club du 3^{ème} âge,
 - anciens combattants,
 - foyer rural,
 - sauvegarde animale,
 - fédérations interdépartementales de la pêche et de la chasse.
- Une agence postale communale.
- Deux cabinets de santé : ostéopathe et infirmier.
- Une cabine de téléconsultation médicale.
- Un point relais « France services ».
- Un parc communal de loisirs et sport, paysagé sur 11 000m².
- Un espace polyvalent d'accueils :
 - de la petite enfance et des parents de la communauté de communes Vexin-centre,
 - d'expositions artistiques et culturelles,
 - d'associations
- Une salle communale des fêtes.

LE DEVELOPPEMENT EN COURS DU VILLAGE

- **Un potentiel de constructions d'habitats** par les divisions actuelles de **23 terrains constructibles**, en cœur du village et la création d'un nouvel hameau, « Le hameau du moulin », constitué de **11 terrains constructibles** qui seront mis en vente courant année 2023. Ce projet, géré intégralement par la Mairie est attractif notamment pour les primo accédants attirés par un environnement rural. Faisant suite à une forte demande, une liste d'attente a été établie en 2022 afin de tenir informé de l'avancement des travaux de viabilisation, les familles désirant vivre dans notre village. L'offre de vente des parcelles s'effectuera en 2023.



- **La poursuite municipale du développement** des services communaux de proximité ouverts aux villageois et à ceux des villages voisins par l'implantation à moyen terme :
 - d'un relais intercommunal de santé au sein du hameau du moulin,
- **La location d'appartements communaux** réaménagés et celle d'appartements rénovés, dans d'anciens habitats du village, par un propriétaire de Grisy-les-Plâtres qui enrichissant son activité principale d'agriculteur, permet à de jeunes couples de s'installer dans notre village..

CONCLUSION

Face à la qualité actuelle et reconnue du village, à la volonté de la municipalité de la maintenir, qui passe considérablement par une école active et pourvue de professeurs des écoles chargés de tous les cycles de formation de l'enseignement primaire, je sollicite l'académie de Versailles de bien vouloir accorder à l'école de notre village le maintien de trois professeurs des écoles et remercie les autorités éducatives de l'attention portée à ma requête.